

MF HOLDING

SASU

au capital de 1000 €,

Siège social : 364 Chemin de la Bourgade 83340 Le Thoronet

889 590 048 R.C.S de Draguignan

**Procès-Verbal en date du 12 mars 2026**

## **Déclaration de confidentialité des comptes annuels et publicité simplifiée**

Le douze mars deux mille vingt six,

La société MF HOLFING, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire au 364 Chemin de la Bourgade - 83340 LE THORONET, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- MF HOLDING en sa qualité de Présidente

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Marine FRENOIS, présidente de MF HOLDING.

La société décide de renoncer à la déclaration de confidentialité des comptes annuels.

La société souhaite accéder à la publicité simplifiée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le président.

Fait en 2 originaux,

À LE THORONET

Le 12 mars 2026





**ALLIANCE**

EXPERT COMPTABLE 34

GRUPE CONSEIL & EXPERTISE DU SUD

*Notre métier, faciliter le vôtre*

**Bureau de CLERMONT L'HERAULT**

14, Rue du Sauvignon - ZAE Les Tanes Basses - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél : 04 67 88 24 03

# Comptes Annuels

**SASU MF HOLDING**

4899 Route du Thoronet

**83340 LE CANNET-DES-MAURES**

**31/12/2025**

Siret : 88959004800019

Code APE : 6420Z

*Certifié conforme  
Le 12 Mars 2026*

*[Signature]*

EXPERTISE COMPTABLE & SOCIALE - GESTION - CONSEIL - FISCALITE - DROIT DES SOCIETES - AUDIT & ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Siège social : Alliance Expert Comptable 34

Groupe Conseil Et Expertise du Sud

14 Rue Sauvignon - ZAE Tanes Basses, 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. 04 67 88 24 03- Email : [contact@sec.li](mailto:contact@sec.li) - Web : [www.sec.li](http://www.sec.li)

SARL au capital de 10 000 Euros - RCS 493 841 985

# Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU MF HOLDING** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>57 080</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>8 367</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>-604</b> euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CLERMONT-L'HERAULT  
Le 11/03/2026

Signature

## Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecarts	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	8 367	100,00	5 000	100,00	3 367	67,33
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe						
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	3 830 13 689	45,77 163,62	3 580 16 688	71,59 333,76	250 (2 999)	6,99 -17,97
<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	<b>17 519</b>	<b>209,39</b>	<b>20 268</b>	<b>405,36</b>	<b>(2 748)</b>	<b>-13,56</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>(9 153)</b>	<b>-109,3</b>	<b>(15 268)</b>	<b>-305,3</b>	<b>6 115</b>	<b>40,05</b>
+ Subventions - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires - Cotisations sociales	459	5,49	838	16,76	(379)	-45,23
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(9 612)</b>	<b>-114,8</b>	<b>(16 106)</b>	<b>-322,1</b>	<b>6 494</b>	<b>40,32</b>
+ Reprises sur amortissements et provisions + Pds des cessions d'immos incorp. et corp. + Autres produits d'exploitation + Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées - Autres charges de gestion courante	992	11,86	1 132	22,65	(140)	-12,37
<b>RÉSULTAT EXPLOITATION</b>	<b>(10 604)</b>	<b>-126,7</b>	<b>(17 239)</b>	<b>-344,7</b>	<b>6 635</b>	<b>38,49</b>
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	10 000	119,52	5 000	100,00	5 000	100,00
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(604)</b>	<b>-7,22</b>	<b>(12 239)</b>	<b>-244,7</b>	<b>11 635</b>	<b>95,06</b>
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles			33 000	660,00	(33 000)	-100,0
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>8 557</b>	<b>171,13</b>	<b>(8 557)</b>	<b>-100,0</b>
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(604)</b>	<b>-7,22</b>	<b>(3 683)</b>	<b>-73,66</b>	<b>3 078</b>	<b>83,59</b>

# Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
<b>Production de l'exercice + Ventes de marchandises</b>		<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
<b>Marge commerciale</b>							
<b>Production vendue Services</b>		<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
70610000	MANDAT SOCIAL DG	8 367	100,00	5 000	100,00	3 367	67,33
<b>Production de l'exercice</b>		<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
<b>Marge brute de production</b>		<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>		<b>8 367</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>3 367</b>	<b>67,33</b>
<b>Achats non stockés matières et fournitures</b>		<b>3 830</b>	<b>45,77</b>	<b>3 580</b>	<b>71,59</b>	<b>250</b>	<b>6,99</b>
60610000	EAU	220	2,63			220	
60614000	ACHAT CARBURANT			1 537	30,74	(1 537)	-100,00
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS	3 581	42,80	1 802	36,04	1 779	98,72
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	29	0,35	241	4,81	(212)	-87,90
<b>Autres charges externes</b>		<b>13 689</b>	<b>163,62</b>	<b>16 688</b>	<b>333,76</b>	<b>(2 999)</b>	<b>-17,97</b>
61200000	CREDIT BAIL VEHICULE			724	14,48	(724)	-100,00
61320000	LOYER SIEGE SOCIAL			600	12,00	(600)	-100,00
61350000	LOCATIONS MOBILIERES			2 400	48,00	(2 400)	-100,00
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.			284	5,68	(284)	-100,00
61550000	ENTRETIEN BIENS MOBILIERES			96	1,93	(96)	-100,00
61600000	ASSURANCES			152	3,03	(152)	-100,00
62260100	HONORAIRES COMPTABLE	1 529	18,27	1 477	29,54	52	3,52
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	46	0,55	337	6,75	(291)	-86,39
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	5 306	63,42	3 423	68,45	1 884	55,04
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 370	28,33	1 824	36,49	546	29,92
62560000	MISSIONS RECEPTIONS	3 622	43,29	4 550	91,00	(928)	-20,39
62600000	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	213	2,55	268	5,35	(54)	-20,28
62610000	FRAIS POST AUX			7	0,14	(7)	-100,00
62700000	SERVICES BANCAIRES	602	7,20	546	10,92	57	10,37
<b>Valeur ajoutée produite</b>		<b>(9 153)</b>	<b>-109,3</b>	<b>(15 268)</b>	<b>-305,3</b>	<b>6 115</b>	<b>40,05</b>
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés autres</b>		<b>459</b>	<b>5,49</b>	<b>838</b>	<b>16,76</b>	<b>(379)</b>	<b>-45,23</b>
63512000	CFE	459	5,49	833	16,66	(374)	-44,90
63514000	TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE			5	0,10	(5)	-100,00
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>(9 612)</b>	<b>-114,8</b>	<b>(16 106)</b>	<b>-322,1</b>	<b>6 494</b>	<b>40,32</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>992</b>	<b>11,86</b>	<b>1 132</b>	<b>22,65</b>	<b>(140)</b>	<b>-12,37</b>
68112000	DOT.AMTS IMMOS CORP.ET INCORP.	992	11,86	1 132	22,65	(140)	-12,37
<b>Autres charges</b>		<b>1</b>	<b>0,01</b>	<b>1</b>	<b>0,03</b>	<b>(1)</b>	<b>-50,76</b>
65800000	CHARGES GESTION COURANTE	1	0,01	1	0,03	(1)	-50,76
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(10 604)</b>	<b>-126,7</b>	<b>(17 239)</b>	<b>-344,7</b>	<b>6 635</b>	<b>38,49</b>
<b>Total des produits financiers</b>		<b>10 000</b>	<b>119,52</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00</b>
76110000	REVENUS DES TITRES DE PARTICIPAT	10 000	119,52	5 000	100,00	5 000	100,00
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(604)</b>	<b>-7,22</b>	<b>(12 239)</b>	<b>-244,7</b>	<b>11 635</b>	<b>95,06</b>

## Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

Etat exprimé en euros	01/01/2025 12		01/01/2024 12		Variations	
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		%
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>33 000</b>	<b>660,00</b>	<b>(33 000)</b>	<b>-100,00</b>
77520000 CESSIONS IMMOS			33 000	660,00	(33 000)	-100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>24 443</b>	<b>488,87</b>	<b>(24 443)</b>	<b>-100,00</b>
67120000 PENALITES AMENDES			70	1,40	(70)	-100,00
67520000 VCEAC IMMO. CORPORELLES			24 373	487,47	(24 373)	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>8 557</b>	<b>171,13</b>	<b>(8 557)</b>	<b>-100,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(604)</b>	<b>-7,22</b>	<b>(3 683)</b>	<b>-73,66</b>	<b>3 078</b>	<b>83,59</b>

## **Etats financiers au 31/12/2025**

# **Bilan**

## Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II – Frais d'établissement NET</b>						
<b>TOTAL III - Actif Immobilisé NET</b>	<b>51 572,34</b>	<b>90,35</b>	<b>52 564,55</b>	<b>90,18</b>	<b>(992,21)</b>	<b>-1,89</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>1 572,34</b>	<b>2,75</b>	<b>2 564,55</b>	<b>4,40</b>	<b>(992,21)</b>	<b>-38,69</b>
21810000 INSTALLATIONS GENRALES AGENCE	2 179,92	3,82	2 179,92	3,74		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 140,50	5,50	3 140,50	5,39		
28181000 AMORTISSEMENT DES INST ALLATION	(735,39)	-1,29	(458,59)	-0,79	(276,80)	-60,36
28183000 AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE	(3 012,69)	-5,28	(2 297,28)	-3,94	(715,41)	-31,14
<b>Participations</b>	<b>50 000,00</b>	<b>87,60</b>	<b>50 000,00</b>	<b>85,78</b>		
26100000 ACTIONS SAS 2L	50 000,00	87,60	50 000,00	85,78		
<b>TOTAL IV - Actif Circulant NET</b>	<b>5 507,20</b>	<b>9,65</b>	<b>5 722,31</b>	<b>9,82</b>	<b>(215,11)</b>	<b>-3,76</b>
<b>Autres créances</b>	<b>902,61</b>	<b>1,58</b>	<b>855,09</b>	<b>1,47</b>	<b>47,52</b>	<b>5,56</b>
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR AUTRES BIEN E	6,48	0,01	99,46	0,17	(92,98)	-93,48
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	892,00	1,56	750,00	1,29	142,00	18,93
44586000 TVA SUR FNP	4,13	0,01	5,63	0,01	(1,50)	-26,64
<b>Disponibilités</b>	<b>4 604,59</b>	<b>8,07</b>	<b>4 867,22</b>	<b>8,35</b>	<b>(262,63)</b>	<b>-5,40</b>
51200000 BANQUE			4 867,22	8,35	(4 867,22)	-100,00
51210000 BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	4 604,59	8,07			4 604,59	
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>57 079,54</b>	<b>100,00</b>	<b>58 286,86</b>	<b>100,00</b>	<b>(1 207,32)</b>	<b>-2,07</b>

## Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2025		01/01/2024		Variations	%
	31/12/2025	12 mois	31/12/2024	12 mois		
<b>TOTAL I- Capitaux propres</b>	<b>57 004,52</b>	<b>99,87</b>	<b>57 609,00</b>	<b>98,84</b>	<b>(604,48)</b>	<b>-1,05</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1,75</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1,72</b>		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000,00	1,75	1 000,00	1,72		
<b>Réserve légale</b>	<b>100,00</b>	<b>0,18</b>	<b>100,00</b>	<b>0,17</b>		
10610000 RESERVE LEGALE	100,00	0,18	100,00	0,17		
<b>Autres réserves</b>	<b>56 509,00</b>	<b>99,00</b>	<b>60 191,76</b>	<b>103,27</b>	<b>(3 682,76)</b>	<b>-6,12</b>
10680000 AUTRES RESERVES	56 509,00	99,00	60 191,76	103,27	(3 682,76)	-6,12
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(604,48)</b>	<b>-1,06</b>	<b>(3 682,76)</b>	<b>-6,32</b>	<b>3 078,28</b>	<b>83,59</b>
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>						
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>75,02</b>	<b>0,13</b>	<b>677,86</b>	<b>1,16</b>	<b>(602,84)</b>	<b>-88,93</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>50,22</b>	<b>0,09</b>	<b>639,06</b>	<b>1,10</b>	<b>(588,84)</b>	<b>-92,14</b>
45510000 FRENOIS MARINE	50,22	0,09	639,06	1,10	(588,84)	-92,14
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>24,80</b>	<b>0,04</b>	<b>33,80</b>	<b>0,06</b>	<b>(9,00)</b>	<b>-26,63</b>
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARV	24,80	0,04	33,80	0,06	(9,00)	-26,63
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			<b>5,00</b>	<b>0,01</b>	<b>(5,00)</b>	<b>-100,00</b>
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER			5,00	0,01	(5,00)	-100,00
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>57 079,54</b>	<b>100,00</b>	<b>58 286,86</b>	<b>100,00</b>	<b>(1 207,32)</b>	<b>-2,07</b>

## **Etats financiers au 31/12/2025**

# **Compte de Résultat**

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>8 366,65</b>	<b>100,00</b>	<b>4 999,98</b>	<b>100,00</b>	<b>3 366,67</b>	<b>67,33</b>
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>8 366,65</b>	<b>100,00</b>	<b>4 999,98</b>	<b>100,00</b>	<b>3 366,67</b>	<b>67,33</b>
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>8 366,65</b>	<b>100,00</b>	<b>4 999,98</b>	<b>100,00</b>	<b>3 366,67</b>	<b>67,33</b>
70610000 MANDAT SOCIAL DG	8 366,65	100,00	4 999,98	100,00	3 366,67	67,33
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>8 366,65</b>	<b>100,00</b>	<b>4 999,98</b>	<b>100,00</b>	<b>3 366,67</b>	<b>67,33</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>18 971,13</b>	<b>226,75</b>	<b>22 239,27</b>	<b>444,79</b>	<b>(3 268,14)</b>	<b>-14,70</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>17 519,27</b>	<b>209,39</b>	<b>20 267,67</b>	<b>405,36</b>	<b>(2 748,40)</b>	<b>-13,56</b>
60610000 EAU	220,00	2,63			220,00	
60614000 ACHAT CARBURANT			1 537,00	30,74	(1 537,00)	-100,00
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS	3 580,68	42,80	1 801,89	36,04	1 778,79	98,72
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	29,13	0,35	240,67	4,81	(211,54)	-87,90
61200000 CREDIT BAIL VEHICULE			724,20	14,48	(724,20)	-100,00
61320000 LOYER SIEGE SOCIAL			600,00	12,00	(600,00)	-100,00
61350000 LOCATIONS MOBILIERES			2 400,00	48,00	(2 400,00)	-100,00
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.			284,17	5,68	(284,17)	-100,00
61550000 ENTRETIEN BIENS MOBILIERES			96,40	1,93	(96,40)	-100,00
61600000 ASSURANCES			151,65	3,03	(151,65)	-100,00
62260100 HONORAIRES COMPTABLE	1 529,00	18,27	1 477,00	29,54	52,00	3,52
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	45,93	0,55	337,35	6,75	(291,42)	-86,39
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	5 306,27	63,42	3 422,50	68,45	1 883,77	55,04
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 370,33	28,33	1 824,48	36,49	545,85	29,92
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	3 622,03	43,29	4 549,82	91,00	(927,79)	-20,39
62600000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	213,42	2,55	267,70	5,35	(54,28)	-20,28
62610000 FRAIS POST AUX			6,99	0,14	(6,99)	-100,00
62700000 SERVICES BANCAIRES	602,48	7,20	545,85	10,92	56,63	10,37
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>459,00</b>	<b>5,49</b>	<b>838,00</b>	<b>16,76</b>	<b>(379,00)</b>	<b>-45,23</b>
63512000 CFE	459,00	5,49	833,00	16,66	(374,00)	-44,90
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE			5,00	0,10	(5,00)	-100,00
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>992,21</b>	<b>11,86</b>	<b>1 132,28</b>	<b>22,65</b>	<b>(140,07)</b>	<b>-12,37</b>
68112000 DOT.AMTS IMMOS CORP.ET INCORP.	992,21	11,86	1 132,28	22,65	(140,07)	-12,37
<b>Autres charges</b>	<b>0,65</b>	<b>0,01</b>	<b>1,32</b>	<b>0,03</b>	<b>(0,67)</b>	<b>-50,76</b>
65800000 CHARGES GESTION COURANTE	0,65	0,01	1,32	0,03	(0,67)	-50,76
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(10 604,48)</b>	<b>-126,7</b>	<b>(17 239,29)</b>	<b>-344,7</b>	<b>6 634,81</b>	<b>38,49</b>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>10 000,00</b>	<b>119,52</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Produits financiers de participations</b>	<b>10 000,00</b>	<b>119,52</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00</b>
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIPAT	10 000,00	119,52	5 000,00	100,00	5 000,00	100,00
<b>Total des charges financières</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>10 000,00</b>	<b>119,52</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00</b>

## Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(604,48)</b>	-7,22	<b>(12 239,29)</b>	-244,7	<b>11 634,81</b>	95,06
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>33 000,00</b>	660,00	<b>(33 000,00)</b>	-100,00
Produits exceptionnels			<b>33 000,00</b>	660,00	<b>(33 000,00)</b>	-100,00
77520000 CESSIONS IMMOS			33 000,00	660,00	(33 000,00)	-100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>24 443,47</b>	488,87	<b>(24 443,47)</b>	-100,00
Charges exceptionnelles			<b>24 443,47</b>	488,87	<b>(24 443,47)</b>	-100,00
67120000 PENALITES AMENDES			70,00	1,40	(70,00)	-100,00
67520000 VCEAC IMMO. CORPORELLES			24 373,47	487,47	(24 373,47)	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>8 556,53</b>	171,13	<b>(8 556,53)</b>	-100,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(604,48)</b>	-7,22	<b>(3 682,76)</b>	-73,66	<b>3 078,28</b>	83,59

## **Etats financiers au 31/12/2025**

**ANNEXE**

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **57 080** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **18 367** euros et un total **charges** de **18 971** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-604** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	2 180					2 180
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 141					3 141
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 320</b>					<b>5 320</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations	50 000					50 000
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>50 000</b>					<b>50 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55 320</b>					<b>55 320</b>

# Amortissements

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	459	277		735
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	2 297	715		3 013
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 756</b>	<b>992</b>		<b>3 748</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 756</b>	<b>992</b>		<b>3 748</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				

## Effectif moyen

	31/12/2025	Interne	Externe
<b>EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE</b>			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
<b>TOTAL</b>			

--

## Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10,00	100,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>10,00</b>	<b>100,0000</b>	<b>1 000,00</b>

--

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(604)		<b>(604)</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )				
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>(604)</b>		<b>(604)</b>

(1) après retraitements fiscaux.

--

## Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>25</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES</i>	25	<b>25</b>

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

**TOTAL**

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

<b>Total des Produits à recevoir</b>	
--------------------------------------	--

**Etats financiers au 31/12/2025**

**ETATS  
FISCAUX**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le <b>01012025</b> et clos le <b>31122025</b>		Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>	Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		Si PME innovante <input type="checkbox"/>	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
<b>SASU MF HOLDING</b>			
SIRET	<b>88959004800019</b>		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
<b>4899 Route du Thoronet</b>			
<b>83340 LE CANNET-DES-MAURES</b>			
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées	<b>Activités des sces financiers hors assu &amp; r</b>	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
<b>1. Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%
			Déficit
			10 104
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
<b>2. Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
<b>3. Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>			Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>
			Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI Si oui, indication du logiciel utilisé <b>ComptabiliteExpert</b>			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : <b>I</b>		Nom et adresse du conseil :	
ALLIANCE EXPERT COMPTABLE 34 14 Rue du Sauvignon ZAE Les Tannes Basses 34800 CLERMONT-L'HERAULT Tél : 04.67.88.24.03			
OGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	(Cochez la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
		Date : 26022026 Lieu : LE CANNET DES MAURES	
N° d'agrément :		Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE	
		Signature : FRENOIS MARINE	
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b> <input type="checkbox"/>		prestataire :	



(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASUMF HOLDING**  
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

**I DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>4899 Route du Thoronet</b>		<b>83340 LE CANNET-DES-MAURES</b>					
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * <b>8 8 9 5 9 0 0 4 8 0 0 0 1 9</b>							
		Exercice N, clos le, <b>31122025</b>					
		N-1 <b>31122024</b>					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 748	1 572	2 565
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	50 000	50 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>55 320</b>	<b>3 748</b>	<b>51 572</b>	<b>52 565</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	903	903	855
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	4 605	4 605	4 867	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>5 507</b>	<b>5 507</b>	<b>5 722</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>60 828</b>	<b>3 748</b>	<b>57 080</b>	<b>58 287</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SASU MF HOLDING</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 1 000 ..... )	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	56 509	60 192
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(604)</b>	<b>(3 683)</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>57 005</b>	<b>57 609</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	50	639
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25	34
	Dettes fiscales et sociales	DY		5
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>75</b>	<b>678</b>
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>57 080</b>	<b>58 287</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	75	678	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	8 367	5 000	
		FJ	FK	FL	<b>8 367</b>	<b>5 000</b>	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>8 367</b>	<b>5 000</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	17 519	20 268	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	459	838	
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	992	1 132
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	1	1	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>18 971</b>	<b>22 239</b>
	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>(10 604)</b>	<b>(17 239)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	<b>(III)</b>		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	<b>(IV)</b>		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	10 000	5 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>10 000</b>	<b>5 000</b>	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU			
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>10 000</b>	<b>5 000</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>(604)</b>	<b>(12 239)</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SASUMF HOLDING</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	33 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>33 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	24 373
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>24 443</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>8 557</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>18 367</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>18 971</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(604)</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b> dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2025**

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<b>Totalisation</b>		

## **2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2025**

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
<b>Totalisation</b>		

Désignation de l'entreprise **SASUMF HOLDING**

Néant  \*

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Com- posants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	2 180	KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 141	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	<b>TOTAL III</b>				LN	<b>5 320</b>	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	50 000	8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	<b>50 000</b>	LR		LS	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	<b>55 320</b>	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	2 180	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 141	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	<b>TOTAL III</b>				IY		NG	<b>5 320</b>	NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
	Autres participations				IØ		ØX	50 000	ØY	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ	<b>50 000</b>	NK	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	<b>55 320</b>	ØL		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : 31 | 12 | 20 | 25

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SASUMF HOLDING** Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	459	QE	277	QF		QG	735
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 297	QM	715	QN		QO	3 013
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	<b>2 756</b>	QV	<b>992</b>	QW		QX	<b>3 748</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>2 756</b>	ØP	<b>992</b>	ØQ		ØR	<b>3 748</b>
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

Désignation de l'entreprise : <b>SASU MF HOLDING</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1) *</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
			6E	6F	6G	6H
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
			9U	9V	9W	9X
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

## **2056 - Détail des provisions pour hausse des prix au 31/12/2025**

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
<b>Totalisation</b>				

## 2056 - Détail des autres provisions réglementées au 31/12/2025

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
<b>Totalisation</b>				

## 2056 - Détail des provisions pour impôts au 31/12/2025

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
<b>Totalisation</b>				

## 2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges au 31/12/2025

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

## 2056 - Détail des autres immobilisations financières au 31/12/2025

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

## 2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2025

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>CADRE A</b>		<b>ETAT DES CREANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	903		903		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS						
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>903</b>	VU	<b>903</b>	VV	
RENOVOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE						
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		50	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122025</b>				
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7					
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	500			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
						<b>TOTAL I</b>		<b>500</b>				
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											
	Régime des sociétés mères et des filiales * ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation )											
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .											
	Majoration d'amortissement *											
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quinquies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	
		Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II )						XI						
déficit ( II moins I )										<b>10 104</b>		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN		<b>0</b>		<b>10 104</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2025

Libellé	Montant
DIVIDENDES REGIME MERE FILLES QP 5%	500
<b>Totalisation</b>	<b>500</b>

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2025

Libellé	Montant
DIVIDENDES REGIME MERE FILLES	10 000
<b>Totalisation</b>	<b>10 000</b>

Désignation de l'entreprise <b>SASUMF HOLDING</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	8 358
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	8 358
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	10 104
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	18 462
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

## **2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2025**

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
<b>Totalisation</b>		

## **2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2025**

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
<b>Totalisation</b>		

## 2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2025

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25	34	(9)	-26,63
Dettes fiscales et sociales		5	(5)	-100,00
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>39</b>	<b>(14)</b>	<b>-36,08</b>

--

## Charges à payer (détail) au 31/12/2025

Libellé	Montant
Factures non parvenues	25
<b>Totalisation</b>	<b>25</b>

**Produits à recevoir (détail)**  
**au 31/12/2025**

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en <b>euros</b> Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
<b>TOTAL</b>				

--

## Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
<b>Totalisation</b>					

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>				

--



Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	10% ou 12,80%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							
			(A)	(B)	(Ventilation par taux)	(C)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

## 2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2025

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	-----------------------	---------------	--------------------

**Totalisation**

## 2059A - Divers autres éléments au 31/12/2025

Libellé	Court terme	19%	Long terme 15% ou 12,8%	0%	Plus-values 19%
<b>Totalisation</b>					



Désignation de l'entreprise : **SASUMF HOLDING** Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷+❸-❹-❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>				Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SASUMF HOLDING</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012025</b>		et clos le : <b>31122025</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
	<b>TOTAL 1</b>	OX	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b>	OM	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b>	OJ	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)			SA
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|5|**

N° SIRET **8|8|9|5|9|0|0|4|8|0|0|0|1|9|**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SASU MF HOLDING**

ADRESSE ( voie ) **4899 Route du Thoronet**

CODE POSTAL **83340** VILLE **LE CANNET-DES-MAURES**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<b>1</b>
Totalisation	P5	<b>1</b>

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<b>10</b>
Totalisation	P6	<b>10</b>

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

---

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

---

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

---

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) **MME** Nom de famille **FRENOIS** Prénom(s) **Marine**

Nom d'usage [ ] % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **10**

Naissance : Date **18051993** N° département **02** Commune **SAINT QUENTIN** Pays **FRANCE**

Adresse : N° **520** Voie **Chemin de Saint Clair**

Code postal **83340** Commune **LE CANNET DES MAURES** Pays **FRANCE**

---

Titre (2) [ ] Nom de famille [ ] Prénom(s) [ ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|5

N° SIRET 8|8|9|5|9|0|0|4|8|0|0|0|1|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASUMF HOLDING

ADRESSE ( voie ) 4899 Route du Thoronet

CODE POSTAL 83340 VILLE LE CANNET-DES-MAURES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique <input type="text"/> SAS	Dénomination <input type="text"/> 2L
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> 537631053	% de détention <input type="text"/> 50,00
Adresse : N° <input type="text"/> 10	Voie <input type="text"/> RUE GARIBALDI
Code postal <input type="text"/> 83550	Commune <input type="text"/> VIDAUHAN Pays <input type="text"/> FRANCE
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit  
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
<b>SASUMF HOLDING</b>	<b>88959004800019</b>	<b>6420Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>4899 Route du Thoronet</b>		
<b>83340 LE CANNET-DES-MAURES</b>		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs <i>(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)</i>	
b	Dont plus-value nette à court terme <i>(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)</i>	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice <i>(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)</i>	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)</i>	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI <i>(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)</i>	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)</i>	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065</b>	

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

# Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit  
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
<b>SASUMF HOLDING</b>	<b>88959004800019</b>	<b>6420Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>4899 Route du Thoronet</b>		
<b>83340 LE CANNET-DES-MAURES</b>		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058RG)	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058RG, ligne HG)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (tableau 2058RG, ligne Z6)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065</b>	

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	







**Taux réduit d'IS**  
**(Article 219 - I - f du CGI)**

<b>Identification de la société</b>		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
<b>SASUMF HOLDING</b>	<b>88959004800019</b>	<b>6420Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>4899 Route du Thoronet</b>  <b>83340 LE CANNET-DES-MAURES</b>		

Le soussigné

- Nom et prénom : FRENOIS MARINE
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :  
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence  
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : LE CANNET DES MAURES  
Le : 26022026

Signature du déclarant

HOLDING MF

SASU

Au capital de 1000 euros

Siège social : 364 Chemin de la Bourgade 83340 Le Thoronet

RCS de DRAGUIGNAN n ° 889590048 CODE APE:6420Z

### **Assemblée générale du 12 mars 2026**

A Le Thoronet

Le 12 mars 2026

A 9 heures

Marine FRENOIS, l'associé unique exerçant la présidence de la société SASU HOLDING MF, au capital de 1000 €, 364 Chemin de la Bourgade 83340 Le Thoronet, a présidé l'Assemblée Générale au siège social de la société.

Marine FRENOIS étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes

#### Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le *31 décembre 2025* et se soldant par un déficit de 604 **euros**.

#### Deuxième résolution : Quitus

L'assemblée générale ordinaire donne quitus aux président et administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

#### Troisième résolution : Convention particulières

Aucune convention particulières n'a été passée. Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

#### Quatrième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés à l'associé unique afin d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Associé unique

Marine FRENOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frenois', written over a horizontal line.

Certifié conforme